



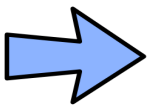
UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Rentrée sociale 2013 sous le signe de Haute Tension

Bulletin n°120 – septembre 2013

Au sortir d'un été qui restera gravé au sein de nos mémoires, en référence aux événements dramatiques impactant le monde ferroviaire, cette rentrée 2013 s'annonce pour le moins électrique à plus d'un titre :



Dossier "Réforme du Ferroviaire"

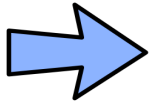


En gestation quelque peu prolongée pour cause d'arbitrages et d'interventionnisme en lobbying privé, les travaux législatifs (projets de loi et décrets) vont bientôt être divulgués puis débattus par le système parlementaire français. A ce stade, **l'UNSA-Cheminots force de propositions en très grande vigilance**, n'a de cesse de prôner l'intégration au sein du futur Groupe Public Industriel avec comme marqueur essentiel :

"La réunification de la roue et du rail".

Concernant l'équation financière, l'absence d'apurement de la dette ferroviaire par l'Etat et les projections futures (500 millions d'euros de productivité annuelle au sein de la SNCF et de RFF) sont de nature à renforcer nos vives inquiétudes quant au respect immuable de nos fondamentaux, en matière de sécurité des circulations ferroviaires. Le futur cadre social (Décret-socle sur le temps de travail en concertation avec l'Etat, convention collective en négociation avec l'Union des Transports Publics et ferroviaires et accord d'entreprise interne SNCF) est également au cœur de nos préoccupations, avec en filigrane le devenir et niveau de notre réglementation issue du RH 0077 et le maintien de notre statut RH 0001. **D'après négociations et concertations à la clef, où l'UNSA-Cheminots placera le curseur à un très haut niveau de défense des salariés...**





Dossier "Accord salarial 2013"

En syndicalisme pragmatique et responsable, notamment à l'écoute des agents et dans le respect des décisions de nos mandants, **l'UNSA-Cheminots a signé l'accord salarial 2013**. A défaut d'autres signatures des Organisations Syndicales représentatives (CGT, SUD et CFDT s'étant abstenu) le pouvoir d'achat des cheminots se trouve **amputé de :**

50 Euros annuels sur la gratification de vacances, qui la portait à 300 euros ...

0.10 % au 1er juillet 2013, en mesure salariale générale...

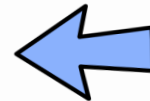
De la convergence des allocations forfaitaires de déplacement du régime général, en deux étapes, du groupe II (autres agents) vers le groupe I (agents F-G-H), soit de **1,55 à 6.20 Euros perdus !** En allocation, à terme et par période jour déclenchée (cf. RH 0372 : repas, découcher ou complète) ... **Les + 4%** proposés au barème groupe II, sont également annulés ...

Chacun jugera de la pertinence de notre démarche sur ses fiches de paye et des effets "à long terme" (mesures initiales pérennes)



COMMUNICATION
De la Fédération.

Dossier "Facilités de Circulations"



Tel un vieux serpent de mer et de façon cyclique, le microcosme médiatique relaye habilement "les innombrables avantages" dont serait dotée une partie spécifique de la population active ; fonctionnaires, agents des EPIC ...

Après EDF/GDF, Air France c'est la SNCF et ses Facilités de Circulations (FC) octroyées à ses employés qui est de nouveau sur la sellette et dans le collimateur de la Cour des comptes.

De source journalistique, ce rapport comporte 13 recommandations : Il propose notamment de supprimer, pour les nouveaux embauchés, les Facilités de Circulations pour les ascendants, et demanderait également de rétablir des lignes et des plages horaires où l'utilisation de ces billets serait proscrite [...]

L'UNSA-Cheminots considère que cette nouvelle attaque confère un caractère **de pure provocation** envers une population soumise à restructuration permanente, qui cependant, contribue quotidiennement au maintien du Service Public. Stigmatiser une catégorie de personnel, en plein débat sur des enjeux sociétaux majeurs pour l'avenir du ferroviaire et de la SNCF est un non-sens...

L'UNSA-Cheminots rappelle son attachement aux Facilités de Circulations directement liées au contrat de travail...



COTISATIONS 2013

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	<i>Coût annuel</i>	<i>Coût mensuel</i>
QUALIFICATION	Euros	d'impôt (66%)	réel après réduc.	réel après réduc.
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
 (Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et

adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....**Prénom**.....

Fonction.....**Grade**.....**Qualification**.....**Niveau**

Adresse domiciliaire

.....

Etablissement**N° CP**

Téléphone Service **Téléphone Portable**

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....**le**,.....**Signature**.....